
LE COLLÈGE SAINT-LOUIS



Lors de leur convention générale tenue le 17 août 1941 à Saint-Léonard, les membres de la succursale Immaculée-Conception de la société Assomption adoptent la résolution suivante:

« Un collège classique devrait être érigé en notre région pour le plus grand avantage de toute la population »,

cette *région* désigne la partie nord-ouest du Nouveau-Brunswick habitée surtout par les francophones des comtés de Madawaska et de Victoria. Le projet mûrit pendant deux ans et prend « diverses orientations dans les esprit: on hésite entre l'établissement d'un collège classique ou d'un *High School* et on se demande à qui en confier la direction. L'évêque de Bathurst, **Mgr Camille-André LeBlanc**, fait mention du projet aux Eudistes:

« Depuis longtemps la question d'un nouveau collège classique à Edmundston est agitée, lit-on dans le procès-verbal du conseil provincial du 9 novembre 1943. À différentes reprises, les Eudistes furent sollicités d'en prendre la direction. Dans la crainte de nuire au recrutement du Collège de Bathurst, on a hésité longtemps (...) Plusieurs Congrégations religieuses sont prêtes à l'entreprendre. D'autre part, les demandes des Madawaskaiens, prêtres et laïques, deviennent de plus en plus pressantes (...) Le conseil a cru que le temps était venu pour nous d'agir. Il a admis en principe cette fondation ».

À la fin de novembre, Mgr LeBlanc autorise les Eudistes à fonder un collège à Edmundston, important centre régional. En mars 1944, la Congrégation acquit le terrain de la base militaire d'Edmundston que la Défense Nationale s'engage à céder un an après la fin de la guerre. Les choses en restent là jusqu'à la nomination de **Mgr Marie-Antoine Roy**. Le prélat poursuit les démarches entreprises par l'évêque de Bathurst et signe un engagement avec la Congrégation le 28 février 1946.

Cet engagement comprend les clauses suivantes:

1. Il s'agit d'un collège classique bilingue pour les élèves externes et internes de la région;
2. il doit ouvrir ses portes dès le mois de septembre 1946 en établissant la classe d'éléments pour les élèves externes;
3. les Pères Eudistes construiront un collège à leur frais mais ils pourront accepter l'aide bénévole de bienfaiteurs;
4. les Pères Eudistes seuls auront à organiser et exercer l'administration, les finances et les études;
5. le collège pourra avoir une chapelle semi-publique pour les élèves et le personnel du collège.

En juillet de la même année, la Congrégation obtient le terrain, dominant la ville, sur lequel doit s'élever la future institution qui portera le nom de *Collège Saint-Louis*, en l'honneur de Mgr Louis Dugal, apôtre du Madawaska et grand ami des jeunes.

Le 10 septembre, les Père Simon Larouche, supérieur, et Robert Bernier, préfet des études et Raoul Martin accueillent, dans les anciennes baraques militaires déjà en place sur le terrain, la centaine d'externes fort heureux d'entreprendre leurs classes d'éléments latins.

Le Collège est très proche de la population et « devient peu à peu l'un des centres culturels prestigieux de la région ». En vertu d'une chartre octroyée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick le 3 avril 1947, l'institution reçoit le titre d'université « avec les pouvoirs et privilèges attachés à un telle institution, entre autres conférer aux personnes dûment qualifiées les degrés de bacheliers, maître et docteur »; elle peut également recevoir l'affiliation d'autres maisons d'enseignement. Le nombre croissant d'inscription - 187 en septembre 1948 - et l'exéguité des baraques hâtèrent la construction d'un édifice permanent, dont les plans sont confiés à un architecte de Montréal, Edgar Courchesne. Les travaux commencèrent en mai 1948 « mais les dépenses s'avèrent plus élevées que prévues. C'est pourquoi l'on décide de lancer une vaste campagne de souscription ». Autorisé par la Congrégation des Religieux, le

conseil général permet à la Province Canadienne d'emprunter la somme de 500 000,00 \$ pour financer la construction; « or, après consultation avec des experts, cette somme d'un demi-million s'avère insuffisante. Le fait brutal est qu'elle est déjà pratiquement épuisée et que l'édifice est loin d'être terminé ». Les problèmes financiers soulevés par la construction de cette maison sont souvent à l'ordre du jour des réunions du conseil provincial de l'époque.

Les travaux progressent normalement grâce à la générosité de la population et à la contribution de la Congrégation qui garantit l'émission d'obligations d'un montant suffisant pour compléter la finition de la bâtisse. Le 22 octobre 1950, *Mgr J.-Roméo Gagnon* bénit le collège.

Le 4 juin 1953, l'Université Saint-Louis reçoit l'affiliation du Collège Maillet, collège classique pour jeunes filles fondé en 1949 à Saint-Basile.

En juin de cette même année, un premier groupe de finissants, dont une trentaine de bacheliers ès arts, quittent leur Alma Mater, le Collège Saint-Louis.

En 1959, les Pères Henri Cormier, recteur, Jean-Roch St-Laurent et un groupe de laïcs fondent le « Club 200 » afin de mieux faire connaître l'oeuvre de l'Université dans le milieu et de prélever des fonds pour lui venir en aide. La campagne de souscription annuelle et le dîner pour les membres sont au nombre des principales activités de cet organisme. « Ce club vraiment unique en son genre, a vite fait de soulever l'admiration de tout le monde, bien au-delà des limites du diocèse ». Entre autres réalisations, le « Club 200 » rend possible la construction d'une aile pour y loger un gymnase et une vaste chapelle.

Afin de fonder l'Université de Moncton, l'Université Saint-Louis reprend son nom de Collège Saint-Louis le 19 juin 1963.